



**MUSÉE DE LA
CIVILISATION**

Québec

POLITIQUE DE GRATUITÉ DU MUSÉE DE LA CIVILISATION

Approuvée par le conseil d'administration le 18 octobre 2023

Révisée le :

--	--	--

1. PRÉAMBULE

Le Musée de la civilisation se veut un lieu accessible, rassembleur et engagé pour le mieux-vivre ensemble. Porteur de ces valeurs et actif dans son engagement, il offre occasionnellement la gratuité d'accès à ses expositions à certains organismes et visiteurs. Il offre aussi la gratuité à certains organismes et utilisateurs pour la reproduction d'images numériques de ses activités institutionnelles et de ses biens de collection.

Ainsi, afin de baliser la pratique de gratuité, le Musée se dote d'une politique qui rendra son application équitable et justifiée.

2. INTERPRÉTATION

La présente politique édicte le cadre général en matière de gratuité. Elle ne couvre pas tous les cas possibles en matière de demandes de gratuité qui peuvent survenir, mais constitue un outil de référence. Devant une situation non prévue, la personne autorisée prendra une décision en tenant compte des principes généraux établis par la politique.

En cas d'incertitude ou de toute autre situation non couverte par la présente politique, la demande sera soumise au gestionnaire concerné, à savoir la Direction de l'accueil et de l'expérience du visiteur (DAEV) pour les mesures de gratuité des expositions ou à la Direction des collections lors d'une demande de reproduction d'images.

3. DÉFINITION ET CHAMP D'APPLICATION

3.1. Organismes à but non lucratif (OBNL)

Un OBNL est une personne morale constituée à des fins sociales, éducatives ou philanthropiques et dont l'objet n'est pas de procurer un avantage économique à ses membres ni de leur distribuer les profits engendrés par certaines de ses activités.

Pour les fins de la présente politique, les OBNL œuvrant dans le domaine de la santé et des services sociaux, incorporés depuis plus de 1 an, peuvent bénéficier d'une gratuité au Musée.

3.2. Établissements spécialisés

Certains établissements ou classes d'enseignement spécialisé œuvrant auprès de clientèles particulières ou ayant des besoins spécifiques peuvent également bénéficier de la gratuité. Ils œuvrent notamment dans les domaines suivants :

- Personne en situation de handicap¹;
- Francisation;
- Alphabétisation;
- Entraide communautaire ;
- Réinsertion sociale ;
- Adaptation scolaire;
- Écoles en milieux défavorisés.

3.3. Communautés autochtones présentes au Québec

Toute personne ou groupe issus des nations autochtones présentes au Québec peut bénéficier de la gratuité, conformément au Cadre de collaboration avec les nations autochtones du Musée.

3.4. Mesures individuelles

Certains visiteurs peuvent également se prévaloir de la gratuité. Il s'agit notamment de :

- Personnes ayant un handicap;
- Nouveaux citoyens canadiens (programme CANOO);
- Professionnels du domaine muséal (AAM, AMC, ICOM, ICOMOS et SMQ);
- Professionnels du domaine touristique (AGTQ);
- Détenteurs de laissez-passer annuel (employés du MCQ, membres du conseil du MCQ et de sa Fondation, donateurs, etc.);
- Détenteurs de laissez-passer à vie du MCQ (retraités du MCQ et partenaires spéciaux);
- Journalistes (régional et national);
- Enseignants du Québec en situation de préparation d'une visite au MCQ;
- Partenaires qui bénéficient de gratuités dans le cadre d'une entente (CFA, Séminaire de Québec, autres);
- Collaborateurs/fournisseurs (blogueurs, influenceurs, agence publicitaire, etc.) qui bénéficient de gratuités dans le cadre d'une entente institutionnelle;
- Employés des autres musées avec qui une entente de réciprocité est établie.

¹ Selon la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (RLRQ, c. E-20.1, article 1. g)), une personne handicapée est : « Toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes. ». Cette définition s'applique à tout individu, femme ou homme, ayant une déficience. Il peut s'agir d'un enfant, d'un adulte ou d'une personne aînée. En ce qui a trait à l'incapacité, elle peut être motrice, intellectuelle, de la parole ou du langage, visuelle, auditive ou associée à d'autres sens. Elle peut être reliée à des fonctions organiques, ou encore, liée à un trouble du spectre de l'autisme ou à un trouble grave de santé mentale. Notons que cette définition permet l'inclusion des personnes ayant des incapacités significatives épisodiques ou cycliques.

4. TYPES DE GRATUITÉ

4.1. Entrée au musée pour les visiteurs individuels :

Cette gratuité consiste en une admission gratuite (tarif régulier ou tarif exposition vedette quand applicable) aux visiteurs dûment qualifiés.

4.2. Entrée au musée et aux activités dirigées pour les groupes :

Cette gratuité consiste en une admission gratuite (tarif régulier ou tarif exposition vedette quand applicable) aux groupes issus d'organismes accrédités (participants et accompagnateurs) ainsi que les frais associés aux activités dirigées avec guides-animateurs.

4.3. Entrée au musée et aux activités dirigées pour les groupes scolaires :

La gratuité est offerte aux groupes ayant une réalité particulière (autochtone, handicap, adaptation scolaire, francisation) issus d'établissements d'enseignement pour les étudiants. Cette gratuité consiste en une admission gratuite (tarif régulier ou tarif exposition vedette quand applicable) ainsi que les frais associés aux activités dirigées avec guides-animateurs. La gratuité est aussi offerte aux accompagnateurs.

La gratuité est également offerte à certains accompagnateurs de groupes scolaires non accrédités, selon les ratios suivants :

- Personnel enseignant : Gratuité pour tous;
- Niveau secondaire et inférieur : accompagnateur autre que personnel enseignant (1 pour 10 jeunes);
- Niveaux collégial et universitaire : un accompagnateur (si absence de personnel enseignant).

4.4. Programme *Empruntez un Musée* :

Dans le cadre du programme *Empruntez un Musée*, le Musée offre 30 laissez-passer, disponibles dans le Réseau des bibliothèques de la Ville de Québec, pour la période d'octobre à juin (la période estivale est exclue). Ce laissez-passer permet à son détenteur de bénéficier d'une entrée gratuite au musée (tarif régulier ou tarif exposition vedette).

4.5. Premier dimanche gratuit du mois :

Une gratuité est accordée aux résidents du Québec le premier dimanche du mois. Cette mesure est financée par le ministère de la Culture et des Communications dans le cadre de la politique culturelle du Québec.

5. OBTENIR LA GRATUITÉ – PROCESSUS ET CONTRÔLE

5.1. Accréditation pour les organismes à but non lucratif ou établissements spécialisés:

- Un organisme peut obtenir une accréditation en remplissant le formulaire de demande d'accréditation, disponible sur le site Web du Musée ou en communiquant avec un membre de l'équipe des réservations de groupes;
- La demande d'accréditation doit être soumise avant la visite prévue. Au besoin, une attestation pourrait être exigée;
- Toute demande acceptée donnera lieu à un document de confirmation émis par un membre du personnel autorisé;
- L'accréditation d'un organisme à but non lucratif n'est pas limitée par un nombre de visites;
- Une accréditation doit être renouvelée aux deux (2) ans.

5.2. Mesures individuelles :

- Le visiteur doit se présenter à la billetterie avec les pièces justificatives (carte de membre, carte de statut autochtone ou Inuit, document de conseil de bande de la communauté d'origine ou tout autre document pertinent) et une pièce d'identité valide;
- Toute demande de gratuité non couverte par la présente politique doit être approuvée par un membre du personnel autorisé à prendre cette décision. Il s'agit du responsable des réservations de groupes, du responsable de la billetterie ou du régisseur de fonction, qui informera par la suite le gestionnaire concerné.

6. GRATUITÉ EN MATIÈRE DE PRODUCTION D'IMAGES

Les images des biens de collection sont accessibles sur le portail des *Collections en ligne* et sont téléchargeables sans frais. Néanmoins, la gratuité peut être accordée pour toute demande de reproduction d'image numérique en haute résolution des activités institutionnelles et des biens de collection, sous réserve de restriction en matière de droit d'auteur, de protection des renseignements personnels et de droit à l'image ainsi que sous réserve de la capacité du Musée à produire ladite image.

La gratuité peut être accordée lorsque la demande provient :

- d'organismes et de membres des Premières Nations présentes sur le territoire québécois au regard d'images associées à des biens de provenance autochtone;
- de collaborateurs du Musée – la demande devant être soutenue par une entente de collaboration dûment signée;
- de médias qui promeuvent les productions et les collections du Musée;
- de donateurs de biens de collection;
- des lauréat.e.s du Prix Roland-Arpin, de stagiaires et de boursier.ère.s du Musée;
- d'éditeurs auprès desquels le Musée apporte gracieusement sa collaboration.

Le personnel d'encadrement de la Direction des collections peut accorder la gratuité pour des considérations similaires non couvertes par ces libellés.

7. RÔLES ET RESPONSABILITÉS

7.1. Conseil d'administration

- Adopte, sur recommandation du comité d'audit, la présente politique et délègue au président-directeur général l'autorité d'entreprendre toute action pour en assurer le respect ainsi que la mise à jour de l'annexe A ainsi que des mesures de gratuité individuelle et de production d'images.

7.2. Présidence - direction générale (PDG)

- Supervise l'application de la politique et recommande, s'il y a lieu, toute modification au comité d'audit;
- Approuve les modifications apportées aux mesures individuelles et à la production d'images, s'il y a lieu, et les dépose au comité d'audit pour information ;
- Approuve les modifications apportées à l'Annexe A.

7.3. Direction de l'accueil et de l'expérience du visiteur

- Applique la présente politique et émet des directives et des notes de service afin d'en préciser, au besoin, l'application ;
- Informe le personnel sous sa responsabilité de l'existence de la présente politique et de ses modalités d'application ;
- Gère le processus d'accréditation et documente les cas d'exception ;
- Met à jour les divers formulaires liés à la politique et relevant de sa direction.

7.4. Direction des collections

- Applique la présente politique et émet des directives et des notes de service afin d'en préciser, au besoin, l'application ;
- Informe le personnel sous sa responsabilité de l'existence de la présente politique et de ses modalités d'application ;
- Gère le processus de gratuité en matière de production d'images et documente les cas d'exception ;
- Met à jour les divers formulaires liés à la politique et relevant de sa direction.

7.5. Responsable des réservations de groupes, responsable de la billetterie ou régisseur de fonction

- Reçoit et analyse toute demande d'accès à une mesure de gratuité individuelle non couverte par la présente politique ;
- Accorde ou refuse la demande, documente la situation et fait rapport au gestionnaire concerné.

8. ENTRÉE EN VIGUEUR ET RÉVISION

La présente politique ainsi que toute modification de cette dernière entrent en vigueur à la date de leur approbation par le conseil d'administration. Elle annule et remplace toute autre politique ou tout texte adopté antérieurement dans le champ visé par le présent document.

La politique est évaluée et révisée au besoin et, au minimum, tous les cinq ans à partir de sa date d'adoption.

ANNEXE A

LISTE DES ORGANISMES ACCRÉDITÉS EN DATE DU 31 JANVIER 2023

Date d'échéance	Entreprise
2024-02-25	Adaptavie - Québec
2023-11-01	Alphabeille Vanier - Québec
2023-11-16	Alpha-Entraide des Chutes-de-la-Chaudière - Lévis
2024-04-11	Amalgame MDJ Ouest - Lévis
2023-09-17	Apprenti-Loisirs (Organisme pour l'intégration sociale) - Québec
2024-08-17	Artère - Québec
2023-06-09	Assoc. des personnes handicapées de Lévis inc. (APHLevis) / Projet Défi - Lévis
2024-10-18	Association des personnes avec difficultés visuelles Manicouagan APDVM - Baie-Comeau
2024-10-20	Association de fibromyalgie de la région de Québec - Québec
2024-07-14	Association des Maisons des Jeunes de Mirabel - Mirabel
2023-03-18	Association des personnes avec une déficience de l'audition (APDA) - Québec
2024-09-02	Association des personnes handicapées de la Chaudière - Saint- Georges
2024-07-04	Association des personnes handicapées de Lotbinière (Au voilier de Lili) - Saint-Apollinaire
2024-02-23	Association des Personnes Handicapées de Portneuf - Pont-Rouge
2023-02-11	Association des Personnes Vivant avec un Handicap (APeVAH) des Chenaux - Sainte Geneviève-de-Batiscan
2024-03-23	Association des proches aidants de la Capitale-Nationale - Québec
2024-03-03	Association du syndrome de Usher du Québec - Montréal
2023-10-07	Association pour la défense des droits sociaux Québec métropolitain (ADDS QM) - Québec
2024-05-16	Association Sclérose en Plaques Rive-Sud - Sainte-Julie
2024-08-18	Atelier d'Alphabétisation des Sourds de Québec - Québec
2024-09-08	Atout-Lire - Québec
2024-03-09	Au Trait d'union Québec - Québec
2024-10-17	Aux Quatre Vents - Lévis
2024-06-20	C.H.S.L.D. (Hôpital Jeffery Hale) - Québec
2024-07-21	Camp Stimuli - Québec
2023-11-10	Capvish (Comité d'Action des Personnes vivant des situations de handicap) - Québec
2024-07-06	Carrefour d'action interculturelle(CAI) - Québec
2024-04-20	Carrefour des Jeunes de La Pocatière - La Pocatière
2024-07-04	Carrefour Jeunesse Emploi Chauveau - Québec
2023-03-16	Carrefour Jeunesse Emploi Les Etchemins - École autrement - Lac- Etchemin
2024-08-30	Carrefour jeunesse emploi Montmorency - Québec
2023-07-20	Carrefour jeunesse-emploi Charlesbourg-Chauveau - Québec
2023-06-16	Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-sud - Saint-Georges

2023-06-03 Carrefour Jeunesse-emploi de la Capitale nationale - Québec
 2024-05-19 Centre Bonne Entente - Québec
 2023-07-22 Centre communautaire et résidentiel Jacques-Cartier - Québec
 2023-08-11 Centre Communautaire l'Amitié - Québec
 2023-07-14 Centre d'amitié autochtone de Québec - Québec
 2024-10-31 Centre d'appui Réseau-Aînés - Québec
 2024-08-30 Centre de formation de la Côte-De-Beaupré (classe en intégration sociale) - Beaupré
 2023-11-26 Centre de Formation de Portneuf (Donnacona) - Donnacona
 2023-09-13 Centre de Jour Feu Vert- Québec - Québec
 2024-04-25 Centre de jour l'Envol inc. - Québec
 2023-09-09 Centre de réadaptation- CISSS de Chaudière-Appalaches - Lévis
 2023-08-10 Centre de réadaptation- CISSS de Chaudière-Appalaches - Lévis
 2024-05-04 Centre de services ambulatoires en santé mentale de Lévis - Lévis
 2024-02-21 Centre d'éducation populaire (CEP) de l'Estrie - Sherbrooke
 2024-05-26 Centre d'entraide Émotions - Québec
 2024-03-16 Centre des femmes solidaires et engagées - Montréal
 2023-02-24 Centre femmes d'aujourd'hui - Québec
 2024-12-19 Centre Le Rucher (traitement des dépendances) - Saint-Augustin-de-Desmaures
 2023-10-26 Centre multiethnique de Québec inc. - Québec
 2024-05-31 Centre Signes d'espoir (HANDI A) - Québec
 2024-10-13 Centre social de la Croix Blanche - Québec
 2023-07-09 Centre Solidarité jeunesse (Passerelle) - Québec
 2024-07-28 CIUSS Centre sud île de Montréal-Foyer Meilleur - Montreal
 2024-01-25 CIUSSS de la Capitale-Nationale - Le 388 - Québec
 2024-01-28 Club des personnes handicapées du lac Saint-Louis - Lachine
 2024-03-07 Comité d'aide aux femmes sourdes de Québec (CAFSQ) - Québec
 2023-11-09 Comité de femmes immigrantes de Québec - Québec
 2023-07-20 Communautés Solidaires - Québec
 2023-09-22 Contact-Aînés - Québec
 2024-04-25 Corporation jeunesse l'Évasion l'Ornière - Québec
 2024-11-14 CRC Le Pavillon - Québec
 2024-05-03 Croissance Travail - Québec
 2024-08-17 Découvrir ma cité - Québec
 2024-02-28 Défi élève-toi - Laval
 2024-01-06 Entraide du Faubourg inc. - Québec
 2023-07-06 Entreprise de formation Dimensions - Québec
 2024-06-02 Forum Jeunesse Charlevoix-Ouest (maison des jeunes) - Baie-Saint-Paul
 2024-05-04 Foyer de groupe La Traversée - Saint-Gabriel de Valcartier
 2024-09-14 Gîte Jeunesse inc. (Sainte-Foy et Beauport) - Québec
 2023-07-06 GRIS-Québec (Milieu Jeunesse L'Accès) - Québec
 2025-01-26 Groupe d'entraide/ Le Murmure - Beauceville
 2024-10-26 Habitations Vivre chez soi - Québec
 2024-02-02 Horizon Soleil - Saint-Jean-Port-Joli
 2023-12-02 Institut universitaire en santé mentale / Équipes SIM - Québec
 2023-09-09 Institut universitaire en santé mentale de Québec (IUSMQ) - Québec
 2023-12-08 Je raccroche - Rimouski
 2024-05-25 La Boussole - Québec

2025-01-27 La Maison Dauphine / École de la rue de la Maison Dauphine - Québec

2024-04-04 La Maison de Marthe - Québec

2023-07-30 La Maison des Petites Lucioles - Québec

2023-05-21 La maison sous les arbres (SRIC) - Lévis

2024-04-12 La Passerelle - Lévis

2024-06-14 L'ADOberge / Saint-Georges - Saint-Georges

2023-11-16 L'amarrage - Québec

2023-09-25 L'Arc-en-ciel, organisme communautaire en santé mentale de Portneuf - Donnacona

2023-11-26 L'Arche de la Capitale Nationale - Québec

2024-07-20 Le Carrefour employabilité-travail de rue - Saint-Anselme

2023-07-07 Le Grand Chemin - Québec - Québec

2023-06-10 Le Pavois de Québec (Maison mère) - Québec

2024-12-02 Le Pignon bleu - Québec

2024-08-17 Le Piolet - Québec

2023-06-29 Le Pivot, Centre communautaire des chutes - Québec

2024-05-26 Le sillage - Québec

2024-11-02 Le Trait d'Union - Montmagny

2024-06-28 Le Tremplin - Lévis

2024-09-14 L'Entrain (groupe d'entraide) - Victoriaville

2023-07-19 L'Équilibre - Québec

2024-11-29 Les nouveaux sentiers de la MRC de l'Islet inc. - Sainte-Perpétue

2024-03-03 Les Résidences Rodribourg - Québec

2024-02-10 L'Évasion St-Pie X - Québec

2024-08-24 L'Éveil Charlevoisien - Clermont

2023-10-13 L'Odyssée Bleue Inc. - Québec

2024-07-15 Maison de Lauberivière - Québec

2023-11-01 Maison d'entraide L'Arc-en-ciel INC. - Québec

2023-02-09 Maison des Adultes - Québec

2024-05-05 Maison des jeunes de Beauport - Québec

2023-03-15 Maison des jeunes de Cap-Rouge La Symbiose - Québec

2024-03-25 Maison des jeunes de L'Ancienne Lorette - Québec

2024-07-19 Maison des jeunes de Vanier La Parenthèse - Québec

2023-07-07 Maison des jeunes La Clique - Québec

2023-06-25 Maison des jeunes La Marginale - Québec

2023-02-23 Maison des Jeunes L'Envol - Québec

2023-06-28 Maison des jeunes Les Saules/Lebourgneuf-Pilier Jeunesse (Adoasis et RADO) - Québec

2023-06-23 Maison des Jeunes L'Intégrale - Québec

2024-06-14 Maison des jeunes Saint-Jean Baptiste - Québec

2023-08-16 Maison Hélène-Lacroix - Québec

2024-11-30 Maison Marie-Frédéric - Québec

2024-07-19 Maison Martin Matte Pavillon Patrice-Villeneuve - Québec

2023-08-24 Maison Richelieu, Hébergement Jeunesse Sainte-Foy - Québec

2024-07-11 Mamuk - Québec

2023-03-18 Mères et monde - Québec

2023-11-25 Motivaction Jeunesse - Québec

2024-05-25 Option-travail Carrefour jeunesse-emploi Sainte-Foy - Québec

2023-11-25 Organisme en santé mentale...(OSMOSE) - Québec

2025-01-18 Patro Laval - Québec

2024-02-14	Patro Roc-Amadour - Québec
2024-11-02	PECH/Sherpa - Québec
2024-05-04	Phare du Blanchon - Saint-Gabriel-de-Valcartier
2023-10-08	PHARS (Personnes handicapées en action de la Rive-Sud) - Lévis
2024-10-27	Portage-Québec/Centre de jour et Centre de formation à l'emploi - Québec
2024-10-06	Relais La Chaumine - Québec
2024-04-29	Résidence l'Athénée - Québec
2023-12-03	Ressources familiales de la Côte-de-Beaupré - Beaupré
2024-02-24	Ressources familiales la vieille caserne de Montmorency (RE-FA-VIE) - Québec
2024-02-09	RISE Program - Québec
2023-06-30	SABSA - Québec
2024-05-11	Service amical Basse-Ville - Québec
2023-07-05	Service d'aide à l'adaptation des immigrant-e-s (SAAI) - Québec
2023-07-27	Société Action-Chambreurs de Québec, Résidences Chapleau et Athénée - Québec
2023-11-19	Solidarité Sainte-Ursule / Ressource espace familles - Québec
2023-10-20	Sources Vives familles au coeur de la famille - Québec
2023-05-31	SQUAT Basse-Ville - Québec
2024-09-28	TRAIC Jeunesse - Québec
2024-02-15	Vallée Jeunesse - Saint-Gabriel de Valcartier
2023-05-27	Voice of English-Speaking Québec (VEQ) - Québec
2025-01-19	YMCA Saint-Roch / Les YMCA du Québec - Québec